

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

UNIVERSITE DE YAOUNDÉ II – SOA

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES SCIENCES ET
TECHNIQUES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION
(ESSTIC)



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE II-SOA

ADVANCED SCHOOL OF MASS
COMMUNICATION
(ASMAC)

RÉALISATION PROFESSIONNELLE

**Magazine TV « en profondeur »
Dépravation des mœurs sur les réseaux sociaux
par les jeunes au Cameroun**

Filière : Journalisme

Par

Helena Sandra LAM

Étudiante en Licence 3

Matricule

18C0012-J

Année académique 2021-2022

Novembre 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION.....	2
I. FICHE TECHNIQUES	3
II. FICHE DE PRODUCTION	3
III. PRÉSENTATION DU MAGAZINE	4
1. Le titre du magazine.....	4
A. SYNOPSIS DU MAGAZINE.....	5
1. Résumé du magazine.....	5
2. Résumé de l'Édition du jour.....	5
IV. NOTE D'INTENTION	6
V. SCRIPT DU MAGAZINE.....	7
VI. CONDITIONS DE TRAVAIL.....	12
VII. DEVIS DE PRODUCTION RÉEL DU PROJET	13
CONCLUSION	14

INTRODUCTION

Au terme de trois années passé à l'ESSTIC, en filière Journalisme et afin d'obtenir une licence professionnelle en Science et Technique de l'Information et de la Communication nous sommes tenus de produire une réalisation professionnelle sur un sujet et le média de notre choix. En plus du stage qui a pour but d'assoir les notions appose durant les trois ans passe à l'ESSTIC, la réalisation quand a elle nous permet de nous mettre en face de la réalité du travail du journaliste qui celui de produire et informer le public et ceci pas seulement de part les textes, mais aussi tous les métiers qui accompagne celui du journaliste au quotidien en TV.

Le cycle Licence en journalisme est ponctué à la fin par une réalisation professionnelle et dans notre cas, il s'agit d'un magazine de reportage de format 13 min. Ce travail est attendu pour tous ceux qui choisissent le médias TV dans le cadre de leurs travaux de fin de formation. Etant passionnée par ce média, nous n'avons pas hésité à travailler afin de livrer un travail qui respecte toutes les caractéristiques de ce média. Malgré le fait que nous soyons conscients du taux de travail qui entre dans la production d'un tel produit. Nous avons tenté de respecter un temps soit peu le cahier des charges du journaliste TV mis à notre disposition par l'administration de l'école. Notre production sera diffusée sur la chaine de télévision CRTV NEWS. Comme exigé par l'ESSTIC, nous avons rédiger ce dossier de production qui contient des documents techniques qui expliquent à suffisance le projet du magazine et les différentes démarches journalistiques et technico-artistiques par lesquelles nous sommes passés pour aboutir à ce résultat qu'est « En Profondeur ».

I. FICHE TECHNIQUES

Titre du magazine : En profondeur

- Genre : magazine de reportage
- Périodicité : hebdomadaire
- Format : 13min
- Durée réelle : 12min sec
- Jour de diffusion : samedi
- Langue de diffusion : français
- Cibles : la jeunesse et le large public
- Chaîne de télévision : CRTV News
- Signal TV : Canal 306
- Présentateur : Helena LAM
- Thème du magazine : Informer le public sur la sphère numérique et digitale
- sujet de l'édition du jour : Dépravation des mœurs sur les réseaux sociaux au Cameroun par les jeunes
- Angle de traitement : Cas des vidéos obscènes.

II. FICHE DE PRODUCTION

- Émission : En profondeur
- Support médiatique : CRTV News
- Thème de l'édition du jour : La dépravation des mœurs sur les réseaux sociaux par les jeunes au Cameroun.
- Support de stockage : Digital Vidéos Disk (DVD) et clé USB
- Format : 13min

- Durée réelle : 12min 50s
- Commande : ESSTIC
- Conception et Présentation : Helena LAM
- Conseil Éditorial : Mme Olivia BILE
- Réalisation : Augustin EKOTO
- Montage : Sosthène NNA
- Infographie : Franck MPOME MANGUILA

III. PRÉSENTATION DU MAGAZINE

1. Le titre du magazine.

« **En profondeur** » c'est le titre que nous avons choisi pour notre magazine. Dans ces deux mots, nous voulions faire comprendre au public la portée des sujets qui y seront abordés dans ces différentes livraisons hebdomadaires dans cette production télévisuelle, nous souhaitons faire découvrir aux téléspectateurs une autre vie, celle qui vécue ou menée sur le digital ou le numérique, ce qui s'y passe et comment les choses s'y déroulent. Les revers et les atouts de cet espace de communication et de partage à l'échelle mondiale. Puisque nous nous immergeons dans le quotidien du virtuel et du digitale, cette composition qui forme notre titre « en profondeur » nous a semblé pertinente pour notre magazine.

Nos éditions seront ainsi consacrées au monde numérique soit tout ce qui se rapporte aux réseaux sociaux en particulier et au digital en général.

Cette démarche est particulière dans la mesure où elle n'a pas qu'un volet social mais aussi scientifique et économique. Le magazine montre que la digitale offre une multitude d'atouts sociaux, économiques et même politiques avec du bon comme du moins bon, elle emmène le téléspectateur à se poser des questions quant à sa manière de se comporter sur les différents réseaux sociaux et de la multitude de possibilités qui s'offre à lui s'il trouve la plus-value d'y être.

A. SYNOPSIS DU MAGAZINE

1. Résumé du magazine

En Profondeur est un magazine de Société hebdomadaire, diffusé tous les samedis de 16h05 à 16h. Ayant pour but d'informer notre public cible quand aux atouts et travers des réseaux sociaux en particulier et de celle du digital en particulier, ce programme offre également la possibilité au gouvernement de mieux saisir l'important de réguler et l'activité dans cet espace afin de freiner au mieux les contrevenants.

Cependant, « En Profondeur » est un magazine conçu pour intégrer la grille des programmes de CRTV News. Etant une chaîne de couverture nationale, les sujets traités dans ce magazine seront ceux qui touchent toutes les populations du pays, les sujets sociétés touchent l'ensemble de la population, encore plus à cette époque où même les enfants de moins de 10 possèdent des téléphones portables et donc vont sur internet, il est urgent que ceux-ci sachent ce qui s'y passe, que les parents sachent ceux qui s'y fait afin de mieux conseiller et encadrer leurs enfants. Toutefois, puisque notre magazine se veut une production indépendante, nous pourrions donc proposer ce programme à un autre éditeur national ou international selon notre visée. Si cela se fait, nous ferons quelques ajustements sur notre magazine. Ces ajustements peuvent concerner le format qui pourrait aller jusqu'à 52 minutes, selon l'éditeur. Il reviendra également à cet éditeur de trouver une heure de diffusion qui lui semblera la plus appropriée.

2. Résumé de l'Édition du jour

La dépravation des mœurs sur les réseaux sociaux est un phénomène qui prend déjà de plus en plus de l'ampleur plus que cela ne devrait surtout chez les jeunes au Cameroun. On assiste à des postes sur la toile de contenus immoraux, qui sont à l'encontre des valeurs et préceptes que prône la culture et les lois nationale. Nous avons pris le prétexte sur la récente sortie des vidéos d'une jeune adolescente camerounaise qui a délibérément ou volontairement publié ses vidéos obscènes et par la suite a été arrêté par les forces de police et, après cela celle-ci a passé trois mois à la prison centrale de nkodengui. Nous allons à la rencontre de trois internautes qui nous donne leur impression quand à ce phénomène sur la toile, ensuite nous prenons l'avis d'un parent, qui va essayer de conseiller la jeunesse sur cette déviance. Dans la suite du magazine nous rencontrons un sociologue, expert en comportement sociale afin qui dresse un ensemble de causes et conséquences mais surtout de solution afin de sortir les jeunes de ces écarts sur les réseaux sociaux. Après le sociologue, place à l'expert en réseaux sociaux

qui va nous plonger dans le virtuelle pour mieux comprendre comment se font les choses et surtout pourquoi ce phénomène est rapporté là-bas.

IV. NOTE D'INTENTION

En Profondeur est la solution que nous proposons pour satisfaire la grande demande de programme qui répond à l'actualité 100% digital, un monde qui se veut de plus en plus divergent en termes de contenu et de potentialités. Notre magazine qui traite de sujet d'actualité touche tout le monde d'une certaine façon, celui-ci s'inscrit dans la dynamique d'offrir à la programmation de la CRTV NEWS un produit simple mais attractif, attrayant et surtout qui intéresse toute la couche sociale, en ce produit nous voulons que chacun puisse se reconnaître et se sentir touché de par la thématique, langage, les sujets et tout ce qui puisse attirer le téléspectateur.

Deux facteurs sont pris en compte pour susciter notre intérêt :

- le premier facteur est la thématique, aujourd'hui la majorité de la population possède un téléphone portable et donc un compte sur un réseau social, va sur internet. Des petites entreprises au grandes multinationales, tous autant que nous sommes présents sur le digital, ce qui montre à suffisante l'impact du digital sur le monde. Impossible de ne pas avoir un compte facebook, whats'app ou encore twitter. On parle de mondialisation digitale ce qui nous pousse à vouloir mieux cerner ce milieu afin d'offrir à nos téléspectateurs un produit qui puisse mieux les présenter les caractéristiques de ces couteaux à double tranchant afin qu'ils sachent comment éviter certains pièges. A vouloir faire comme les autres on finit par être piégé dans des actes hors normes et hors social qui ne nous honore pas.

- Le deuxième facteur est certainement le plus important, il s'agit d'un concept journalistique : la proximité. Plus l'information est proche de nous, plus elle nous touche, le phénomène décrit dans notre magazine est venu tous les jours par notre public et donc il sera plus touché et ainsi comprendras davantage le concept de notre production. Dans le cas de notre magazine il s'agit d'une proximité géographique mais aussi sociale, culturelle et même psychologique, ce qui davantage rendre nos différents numéros de plus en plus attendus.

V. SCRIPT DU MAGAZINE

- Générique début d'émission

Introduction lancement chapeaux

Mesdames et messieurs merci de nous rejoindre pour ce tout premier numéro de votre magazine en profondeur, dans le cadre de cette première livraison, nous parlons de dépravation des mœurs sur les réseaux sociaux au Cameroun, un phénomène qui a pris de l'ampleur depuis quelques mois déjà, nous aurons l'occasion d'en parler dans le cadre de ce magazine, en guise d'inviter vous aurez le maitre BEDJIANG Junior, avocat au barreau du Cameroun.

Transition

Chapeau

Sur une population de 27,57 millions d'habitants, le Cameroun a un taux de pénétration d'internet de 36,5% plus de 2,5 % en un an. Malheureusement tous ceux qui s'y rendent sur ces plateformes numériques ne sont pas toujours animés de bonnes intentions notamment whats'app ou encore facebook où on assiste à des publications hors normes ou hors sociales ; je vous donne l'occasion d'apprendre encore plus dans ce reportage et nous on se retrouve juste derrière.

➤ **Reportage**

Des vidéos qui choquent. Un contenu déconseillé au moins de 18 ans. Elle, a moins de 19 ans et déjà très connue sur la toile malheureusement pas pour ses prouesses académiques mais plutôt pour ces images obscènes publiée délibérément. Plus connu sur les réseaux sociaux sous le pseudonyme de *Cynthia fianga*, celle-ci a rendu public ses propres vidéos sur la toile dans le but, selon elle de changer de train de vie. Une sortie qui a fait le buzz ! Les internautes s'en souviennent comme si c'était hier.

1. **Extrait internaute** : *Cynthia Fianga* ses vidéos, j'ai eu ses vidéos à travers un groupe WhatsApp je pense que c'est un ami qui m'avait fait part de ça vraiment désolé pour notre jeune génération de voir ce genre de truc c'est vrai on dit il ne faut pas condamner, je pense que c'est un acte à condamner sinon la jeunesse camerounaise va suivre cet exemple.

- 2. Extrait internaute :** Honnêtement quand je tombe sur ce type vidéo sur les réseaux sociaux, moi je préfère sortir de la page ou je vais à d'autre occupation parce que ça salie l'image que ce soit de la jeune fille que ce soit de la société même.
- 3. Extrait internaute :** Il faut savoir cacher certaines facettes de sa personne, on ne publie pas tout sur les réseaux sociaux.

Combat incessant mené par le gouvernement camerounais, l'affaire a toute de suite été saisie par la justice et la jeune fille mise aux arrêts, puis sous mandat de dépôt à la prison centrale de Yaoundé où elle a passé trois mois avant d'être libérée pour faits non avérés. Tout de même le juge va exiger

1. Le suivi d'une thérapie psychologique et psychopathologique dans une formation sanitaire de son choix
2. En raison de son jeune âge celle-ci doit également impérativement retourner à l'école pour acquérir du savoir mais en cas de récidive elle sera broyée par les lois et règlements de la république. Nous avons tenté de la contacter sans succès malheureusement.

Tout comme Cynthia plusieurs jeunes et moins jeunes s'adonnent à ce type de pratique sur Internet, des contenus qui vont à l'encontre des valeurs morales et sociétale que l'on qualifie de dépravation des mœurs qui font le tour dans l'espace virtuel.

Extrait parent A priori les réseaux sociaux ou alors une forme d'internet nous ont permis de raccourcir le travail qui était parfois longtemps mais l'utilisation par les jeunes devient autre chose c'est pour ça que lorsque nous parlons de dépravation des mœurs c'est un ensemble des comportements dénaturé, la mauvaise utilisation donc de ses réseaux sociaux.

Pour cet expert des comportements sociaux, la responsabilité de ces actes est partagée.

- 1. Extrait sociologue :** On a l'impression que nos jeunes n'ont pas été assez préparés à l'usage des TIC de manière générale notamment des médias sociaux aujourd'hui, je pense qu'il faudrait plutôt tout en leur montrant le bon usage, il faudrait également les sensibiliser aux dérives.

La prise de conscience par tous est donc primordiale afin de freiner ce phénomène.

- 2. Extrait sociologue :** Aujourd'hui, il y'a le E-Marketing comme les spécialistes appellent ça, il y'a des opportunités, on peut se faire de l'argent en utilisant son compte Whats'app et bien d'autre donc on peut y passer assez de temps sur les Réseaux Sociaux mais maintenant il

faut capitaliser son usage pour que ça soit non seulement une distraction mais un outil ou alors quelque chose qui puisse avoir un certain intérêt.

Le nombre d'utilisateurs des médias sociaux au Cameroun équivalait à 16% de la population totale en janvier 2021 selon le site *we are social*, d'après un rapport publié sur cette plateforme, ils sont 4,3 millions d'utilisateurs, soit une augmentation de plus de 16% entre 2020 et 2021 environ six cents milles Camerounais présent sur des réseaux tels que whats'app, facebook, tik Tok, Twitter ou Instagram. Une présence qui montre à suffisance l'importance et la place qu'occupe ces outils au quotidien

1. **Extrait Communicant :** Les réseaux sociaux à plus d'un titre et cela impacte sur plusieurs domaines du moins cela est conséquents à plusieurs domaines donc pour ceux qui sont comme moi du simple fait que les réseaux sociaux soient un outil qui nous apporte des preuves tangibles ou du moins qui ai des données quantifiables cela est une aubaine pour nous.

Chacun y va pour son compte et donc tous les contenus sont bons pour avoir de la visibilité, surtout lorsqu'elle est possible en un clic seulement.

2. **Extrait Communicant :** Oui il y'en a qui optent pour la diffusion des contenus obscènes parce que c'est de ca qu'il est question peut-être pour des likes peut-être pour d de l'argent , peut-être c'est une sorte de prostitution moderne parce que de plus en plus du moins on a remarqué une nette progression des contenus à caractères pornographique de la part des jeunes filles tout comme des jeunes garçons qui s'exhibent à longueur de journée sur le net pour espérer attirer l'attention de X ou de Y moyennant peut-être de l'argent, je ne sais pas de quoi mais c'est un choix.

Whats'app ou encore facebook sont les réseaux les plus utilisés au Cameroun, un individu peut passer en moyenne 8h de temps à surfer sur ces réseaux de communication à l'échelle mondiale, en une fraction de seconde une vidéo, une photo ou même un texte peut devenir virale. Il est nécessaire de ne pas oublier le rôle premier de ces outils soit

Créer des relations entre les individus, partager ou publier du contenu dans le but de valoriser des lieux ou encore vendre des services. N'oublions donc pas ce proverbe qui dit *vous êtes ce que vous publiez sur les réseaux sociaux car c'est le reflet de votre subconscient.*

➤ **INVITE**

De retour sur ce plateau, nous accueillons notre invité, il est avocat au barreau du Cameroun, maître **Junior BEDJIANG** avec lui nous abordons la question de *Que prévoit la loi Camerounaise face aux récalcitrants sur les réseaux sociaux ?*

Journaliste : Bonjour maître et merci d'avoir honoré à notre rendez-vous

Invité : Bonjour Helena et merci

Journaliste : Nous parlons de dépravation des mœurs sur les réseaux sociaux au Cameroun notamment par les jeunes, pour être au même niveau d'information que nos téléspectateurs, nous allons essayer de fixer une définition, c'est quoi la dépravation des mœurs ?

Invité : Et bien, la définition de la dépravation des mœurs qui n'est pas une notion particulièrement juridique, elle est aussi sociale et peut se définir comme étant un ensemble de comportement anormaux et amoral et qui se commettent essentiellement sur le plan sexuel dans le cadre de notre entretien d'aujourd'hui, il sera question de parler de la dépravation des mœurs sur les réseaux sociaux parce que c'est celle-là qui retient notre attention aujourd'hui

Journaliste : Que prévoit la loi camerounaise face à ses écarts sur les réseaux sociaux justement ?

Invité : On peut dire en générale que le législateur particulier s'est penché précisément sur la question du comportement des agents surtout sur les plateformes cybernétiques, il s'est intéressé tellement à la question que le 21 décembre 2010 une loi a été mise sur pied qui réprimées infractions sur le plan de la cybercriminalité au Cameroun, c'est donc dire qu'en dehors du code pénal ou l'on peut recenser des infractions comme les publications obscènes, les outrages privés ou publiques à la pudeur, le proxénétisme, la prostitution, toutes ses infractions peuvent également être identifiable sur les réseaux sociaux, je pense que le sujet d'aujourd'hui sera intéressant en ce qui concerne ses infractions là.

Journaliste : pour qu'un dossier comme celui-là soit ouvert, il faudrait bien que quelqu'un porte plainte, qui est-ce qui porte plainte ?

Invité : la poursuite de ces infractions peut se faire à l'initiative de la personne victime de cette infraction tout comme elle peut se faire à l'initiative de monsieur le procureur de la république

lorsqu'il constate que même en dehors de toute publicité une infraction ou un comportement déviant a été commis sur les réseaux sociaux d'ailleurs l'actualité nous en dit long à ce sujet.

Journaliste : Quelles sont les peines encourues par ses acteurs là ?

Invité : Et bien Helena, il faut nuancer selon que les vidéos sont volontairement publiées ou publiées par une main criminelle et également il y a les publications accidentelles. Les peines peuvent aller de 1 à 5 ans d'emprisonnement ferme, de 1 à 5 millions en ce qui concerne les personnes physiques et les personnes morales peuvent payer jusqu'à 50 millions de franc CFA si elles se rendent coupables de publication abusives.

Journaliste : Actuellement on assiste à une sensibilisation du Ministère des postes et télécommunications qui nous fait parvenir des messages où il nous informe des peines encourues soit des actes que l'on pourrait poser ou commettre sur l'espace cybernétique comment est-ce que cela est encadré par la loi ?

Invité : L'Etat a effectivement identifié ce comportement déviant qui touche toute les couches de la population y compris les jeunes et c'est une attitude effectivement préventive parce que plus tard il ne faudra pas dire qu'on ne connaissait pas la loi, parce que l'adage est bien connu « nul n'est censé ignorer la loi » il faut dire que l'ANTIC qui est l'Agence Nationale de Télécommunication est également une institution qui est en charge de constater et de poursuivre les délinquants sur le plan cybernétique à toute fin utile, il faudrait toujours se rappeler qu'il y a un recours au niveau de l'ANTIC lorsqu'on veut faire constater des infractions.

Journaliste : Merci maître d'avoir honoré à notre rendez-vous une fois de plus !

Invité : C'est moi qui vous remercie Helena.

Transition

CLÔTURE

C'est ici que se termine que s'achève le tout premier numéro de votre magazine, nous avons abordés la question de la dépravation des mœurs au Cameroun sur les réseaux sociaux notamment, vous avez eu l'occasion de connaître un peu plus sur ce phénomène, je vous donne rendez-vous au prochain numéro n'oubliez pas « *la vie est un grand spectacle et tous nous avons un rôle à jouer, sachons donc jouer notre rôle à la perfection* ».

VI. CONDITIONS DE TRAVAIL

Pour ce magazine, nous avons eu à travailler :

Une caméra sur le terrain ;

Trois cameras sur le plateau ;

Un micro-cravate sur le terrain ;

Un micro baladeur sur le plateau ;

Logiciel de montage ; AVID

Logiciel de mixage : Adobe audition 3.0 ;

VII. DEVIS DE PRODUCTION RÉEL DU PROJET

Budget prévisionnel : 300.000 franc CFA

ETATS DES DEPENCES

Taxi : 10.000

Infographe : 35.000

Vestimentaire : 30.000

Coiffure : 25.000

Montage : 30.000

Camera : 50.000

Plateau : 30.000

Caméra : 30.000

Gravure CD : 2500

Disque Dur : 30.000

Impression documents : 7500

Dépense totale : 302.500

CONCLUSION

En quelques pages, nous avons essayé de dresser le contenu de notre magazine et le cheminement par lequel nous sommes passé pour aboutir à ce produit final prêt à être consommé. Le sujet traité dans ce premier numéro a été choisi dans un souci de coller avec l'actualité de ces dernières semaines. Dépravation des mœurs sur les réseaux sociaux par les jeunes au Cameroun, cas des vidéos obscènes.